

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Adopté au cours de la séance de Conseil municipal du 6 février 2021

Les grandes lignes du budget primitif 2021 ont été définies lors du rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 10 décembre 2020.

Elles se présentent dans un contexte délicat pour les finances des collectivités territoriales, entre la perspective de la suppression complète de la Taxe d'Habitation, la relative stagnation des dotations de l'Etat et le nouveau report de l'automatisation du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. D'autres facteurs extérieurs, tels que des taux d'intérêts encore bas, donc allégeant la charge de la dette, concourent toutefois à la restauration des marges de manœuvre financières des communes.

De ce fait, les objectifs poursuivis au sein du budget présenté se traduisent par la volonté de maîtriser de manière encore accrue les dépenses de fonctionnement, par une stabilité de la fiscalité et par un programme d'investissement qui demeure soutenu, et encore assuré par autofinancement (sans recours à l'emprunt).

Le budget primitif 2021 respecte pleinement ces objectifs.

Il s'équilibre :	en dépenses et recettes de fonctionnement à	19 825 072,40 €
	en dépenses et recettes d'investissement à	11 911 254,13 €

I – Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, d'un montant de 19 825 072,40 €, se répartissent entre les opérations réelles et les opérations d'ordre qui enregistrent les dotations aux amortissements.

Ces recettes s'établissent comme suit :

RECETTES	BP 2020 (Pour mémoire)	BP 2021 Proposition
013 - Atténuations des charges	88 100,00 €	65 100,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	954 760,00 €	860 900,00 €
73 - Impôts et taxes	11 635 826,00 €	11 692 091,00 €
74 - Dotations et participations	5 128 265,00 €	5 005 919,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	194 010,00 €	209 740,00 €
77 - Produits exceptionnels	84 300,00 €	26 700,00 €
Total des Recettes réelles de fonctionnement	18 085 261,00 €	17 860 450,00 €
042 - Amortissement	0,00 €	0,00 €
Total des Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Total Recettes (réelles + ordre)	18 085 261,00 €	17 860 450,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté ou anticipé	2 996 331,36 €	1 964 622,40 €
TOTAL GENERAL	21 081 592,36 €	19 825 072,40 €

Les recettes de fonctionnement ont été estimées en prenant comme référence le résultat 2019 sur lequel sont appliquées les évolutions suivantes :

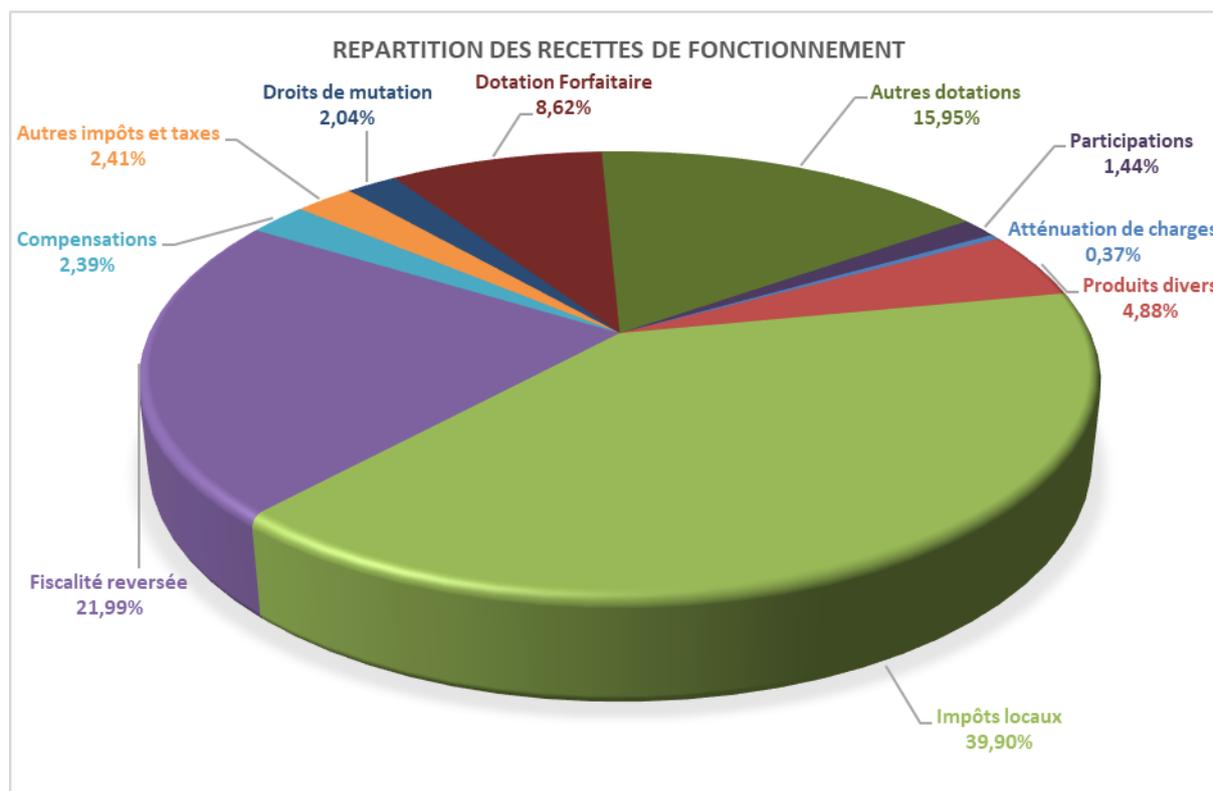
- produit fiscal : + 0,2% compte tenu de l'estimation de cet indice de revalorisation des bases dans le cadre des travaux préparatoires à la loi de finances 2021,
- fiscalité indirecte stable dans sa globalité (composée des Attributions de Compensation, du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France, de la taxe sur l'électricité, de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures et des droits de mutation),
- revalorisation annuelle des tarifs des services à *minima*, dans une approche toujours particulièrement contenue pour les usagers des services publics.

Informations complémentaires :

- Au chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses », la baisse notable des recettes attendues s'explique particulièrement par les conséquences liées à la pandémie de coronavirus, ainsi que des fermetures ou réouvertures d'établissements municipaux en application des consignes du gouvernement. L'absence de recettes pour le Château Musée, la scène du Loing et les autres établissements fermés durant le couvre-feu et même le risque d'un nouveau confinement amènent à prendre la prévision de recettes établie avec beaucoup de

prudence. Il convient également de noter la pérennisation en année pleine de la gratuité des 40 premières minutes de stationnement pour les automobilistes.

- Au chapitre 73 « Impôts et taxes », il est tenu compte de l'évolution des bases d'imposition directe de la taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie, comme indiqué précédemment, soit une légère dynamique qui permet d'expliquer la légère hausse de 19 879 €.
- Au chapitre 74 « Dotations et participations » la hausse reflète l'inscription d'une subvention liée au programme Action Cœur de Ville (59 620€), celle de 163 130 € relevant de la Dotation Politique de la Ville, attribuée en lien avec les travaux de l'ex-école Lavaud et 53 000 € de subventions des activités d'accueil des adolescents en lien avec le contrat enfance jeunesse.
- Au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », l'augmentation du produit de la location des salles et autres biens immobiliers est due tout à la fois au produit des loyers et charges (156 290 €) des immeubles communaux et à l'inscription en recette du remboursement de dépenses d'électricité induit payées par la Ville, par la société TDF.



Stabilité fiscale

Les taux de la fiscalité directe locale 2020		
Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate (national)
Taxe d'habitation (y compris la taxe d'habitation sur les logements vacants)	17,95%	16,66%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,87%	22,58%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	58,28%	53,69%

Les produits attendus :

Produits des impôts locaux 2020			Produits prévisionnels 2021		
Taxes	Produits	En euros par habitant	Produits	En euros par habitant	Moyenne de la strate (national)
Taxe d'habitation (y compris THLV)	2 260 800,00 €	171,00	2 272 300,00 €	171,00	240,00
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 696 600,00 €	355,00	4 720 100,00 €	355,00	313,00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38 900,00 €	2,94	38 900,00 €	2,92	6,00

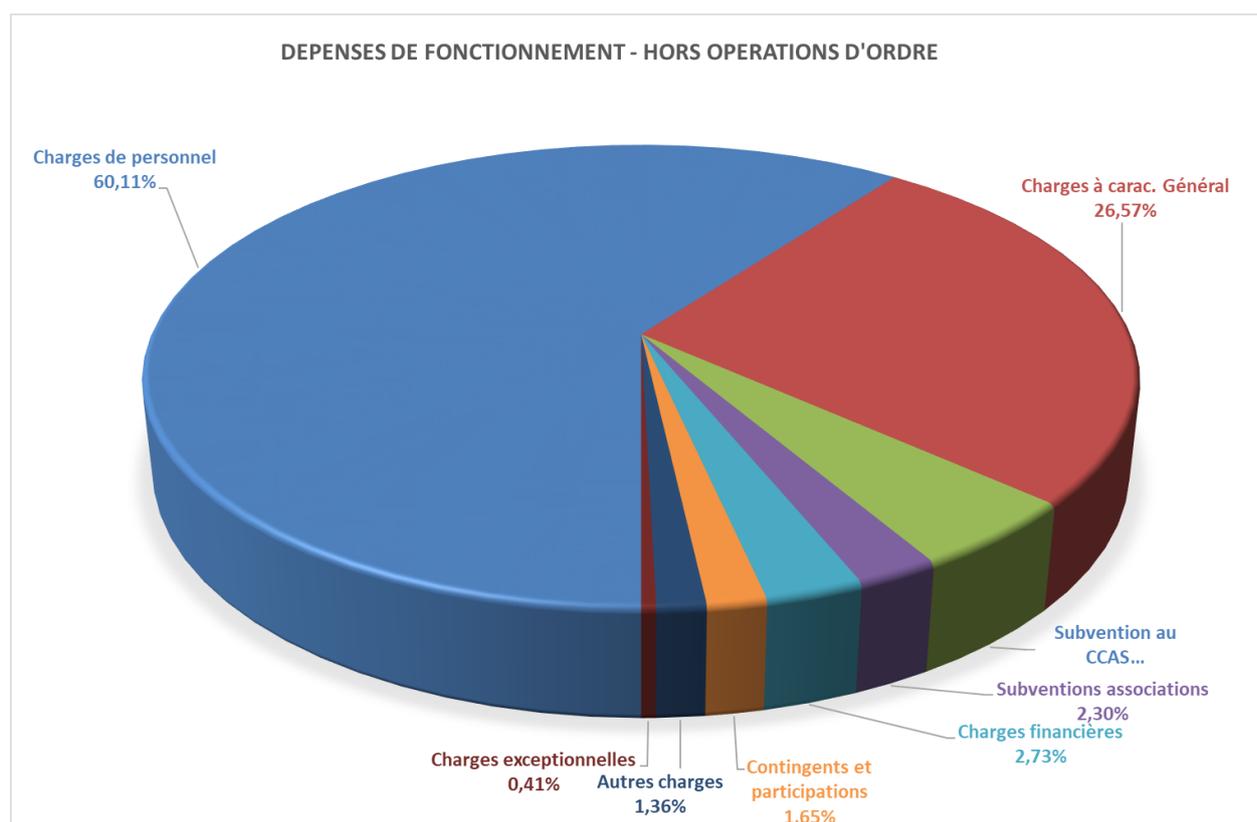
Comme pour chaque exercice budgétaire, le produit exact des impositions locales sera évalué par les services fiscaux un peu plus tard dans l'année et fera l'objet d'éventuels réajustements en décision modificative.

Dépenses de fonctionnement

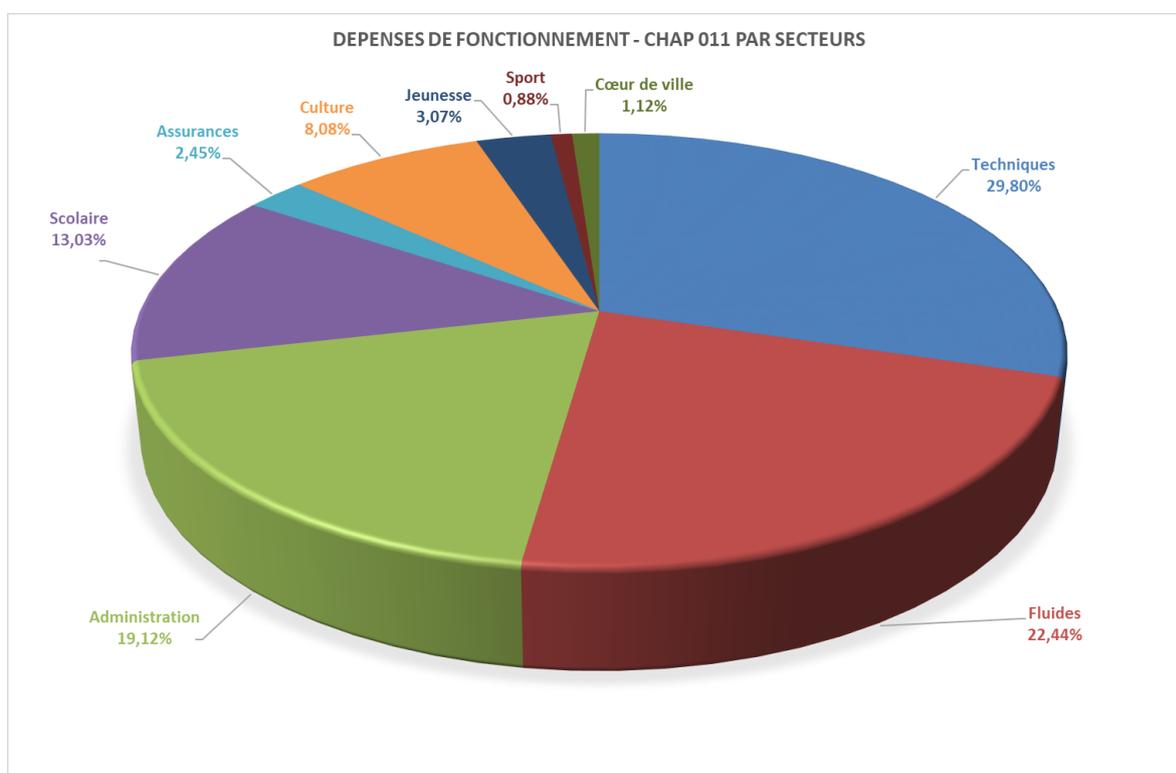
Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 19 825 072,40 €, sont partagées entre les opérations réelles pour 16 016 502,00 €, les opérations d'ordre (principalement dotation aux amortissements) pour 468 361,00 € et le virement à la section d'investissement pour 3 340 209,40 €.

Ces dépenses s'établissent comme suit :

DEPENSES	BP 2020 (pour mémoire)	BP 2021 Proposition
011 - Charges à caractère général	4 308 947,00 €	4 242 785,00 €
012 - Charges de personnel	9 608 770,00 €	9 597 382,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 695 691,00 €	1 625 935,00 €
66 - Charges financières	483 200,00 €	435 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	183 890,00 €	64 900,00 €
022 - Dépenses imprévues	42 000,00 €	50 000,00 €
Total des Dépenses réelles de fonctionnement	16 322 498,00 €	16 016 502,00 €
042 - Amortissement	466 705,00 €	468 361,00 €
Total des Dépenses d'ordre de fonctionnement	466 705,00 €	468 361,00 €
Total Dépenses (réelles + ordre)	16 789 203,00 €	16 484 863,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	4 292 389,36 €	3 340 209,40 €
TOTAL GENERAL	21 081 592,36 €	19 825 072,40 €



a) Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupant les achats courants, le recours aux services et prestataires extérieurs et les impôts et taxes que la collectivité doit assumer, progressent de 1,96 % par rapport à la prévision de 2020. Cette hausse s'explique notamment par la prise en compte du besoin nouveau d'achats d'équipements de protection individuelle (EPI) à hauteur de 40 000 € (qui peuvent être comparés aux dépenses de presque 125 000 € en 2020 pour ces équipements indispensables à la sécurité des agents et usagers des services, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus). L'augmentation du coût des transports dans le cadre du nouveau marché (jusqu'à plus 15%) pèse également sur les services scolaires et jeunesse d'une manière très notable.



b) Les prévisions de charges de personnel (chapitre 012) connaissent une diminution de 0,12%, soit 11 388 € pour tenir compte des facteurs d'évolution suivants :

Les crédits affectés aux postes des agents titulaires (237 agents fin 2020) sont en diminution de 65 743 €, soit 1,41%

Concernant les agents contractuels (79 fin 2020), les crédits sont en augmentation globale de 109 145 € sous l'effet de plusieurs facteurs :

Les agents contractuels de droit public sont concernés par les hausses obligatoires de traitement sur lesquelles la collectivité n'a pas de maîtrise, notamment la revalorisation Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations pour 20 158 €, la

revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) à hauteur de 17 287 € supplémentaires.

Par ailleurs, les avancements de grade prévus sont prévus au budget pour 24 316 €, ainsi que des avancements d'échelon, inscrits à hauteur de 40 639 €.

Les agents contractuels de droit privé (6 contrats aidés : 1 apprenti, deux adultes-relais et trois PEC) sont également l'objet d'une légère revalorisation des prévisions, soit 6 385 €, pour tenir compte du besoin de deux adultes relais au service social.

Enfin, les crédits prévus pour les postes « personnel extérieur » augmentent de 4 546 € pour tenir compte de la prise en charge de deux classes d'étude surveillée additionnelles depuis la rentrée 2020.

La rémunération envisagée pour les contractuels peut également s'appréhender suivant la ventilation ci-dessous, appréciée suivant une vision plus strictement comptable.

Année 2021	Titulaires	Contractuels droit public	Contractuels droit privé	Personnel Extérieur	Total
Traitement Brut + NBI	3 644 453 €	1 540 519 €	124 693 €	- €	5 309 665 €
Sup. Familial	39 606 €	16 538 €	- €	2 111 €	58 255 €
Régime Indemnitaire	530 020 €	254 503 €	- €	- €	784 523 €
Heures Supplémentaires	32 945 €	10 774 €	- €	- €	43 719 €
Prime exceptionnelle	268 877 €	122 635 €	- €	- €	391 512 €
Indemnités	68 774 €	28 736 €	- €	23 002 €	120 512 €
Congés Payés	- €	5 612 €	- €	- €	5 612 €
Charges sociales					2 873 191 €
TOTAL	4 584 675 €	1 979 317 €	124 693 €	25 113 €	9 586 989 €

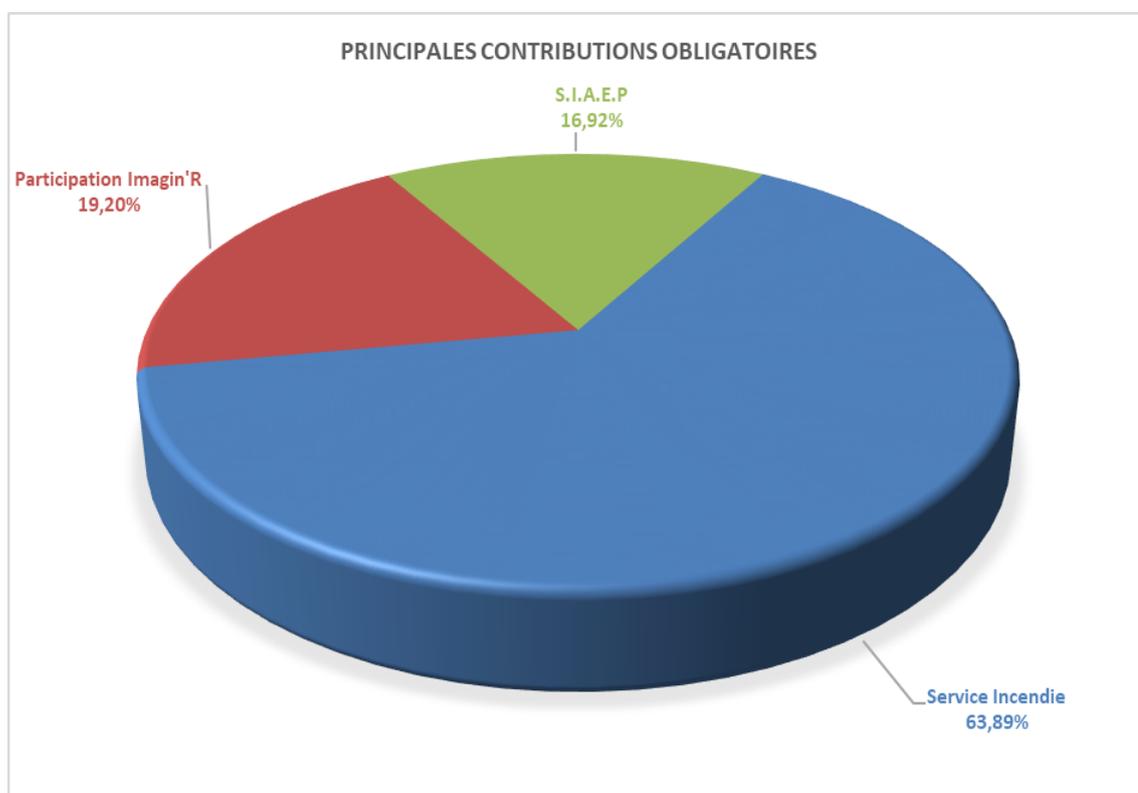
Une somme de 10 393 € inscrite sur ce chapitre 012 permet également la mise en œuvre de la **politique sociale de la commune envers les agents** (chèques cadeaux et remboursements).

La prévision de dépenses pour la masse salariale peut finalement évoluer en légère baisse du fait des moindres dépenses liées au personnel titulaire (-65 743 €), des moindres cotisations induites par cette diminution auprès des caisses de retraites (-24 073 €) d'une diminution des crédits pour rémunérer les personnes en insertion (-59 456 € prévus, 2020 ayant été une année particulièrement forte) et du fait que la commune satisfait désormais à son obligation légale d'emploi de 6% de personnes handicapées ; le versement au fonds d'insertion des personnes handicapées, soit 10 030 €, est économisé en 2021.

Evolution des crédits 2021 par rapport à 2020

Année 2021/2020	Titulaires	Contractuels droit public	Contractuels droit privé	Personnel Extérieur	Total
Evolution crédits	-1,41 %	+2,55 %	+1,73 %	+255,46%	-0,23 %

- c) Les autres charges de gestion (chapitre 65) regroupent les contributions obligatoires, les subventions au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), aux associations et aux indemnités et cotisations des élus.



Les sommes inscrites aux comptes 011 (charges à caractère général), 012 (charges de personnel) et 65 (produits de gestion courante), constituent naturellement des enveloppes plafonds que la commune s'emploiera à ne pas dépasser, en continuant à favoriser, dès que cela est possible, des substitutions de crédits.

II – Autofinancement

L'autofinancement se compose :

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Des dotations aux amortissements	466 705 €	468 361 €
Du virement à la section d'investissement	4 292 390 €	3 340 209 €
De l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année N – 1 à la section d'investissement (1068)	4 053 066 €	3 354 331 €
	8 812 161 €	7 162 901 €

L'autofinancement dégagé en 2021 s'explique principalement par un résultat de fonctionnement reporté de 1 964 622,40 €.

	RECETTES	DEPENSES
Total Recettes de fonctionnement 2021	19 825 072,40 €	
Dépenses réelles de fonctionnement 2021 (+ opérations d'ordre)		16 484 863,00 €
Virement à la section d'investissement		3 340 209,40 €

III – Section d'investissement

Recettes d'investissement

Les recettes mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- Le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement),
- L'affectation du résultat de l'année N-1,
- Les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA, ...),
- La vente de parcelles et de biens immobiliers,
- L'amortissement des immobilisations, au montant légèrement plus important en fonction des acquisitions effectuées au cours de l'année précédente.

RECETTES	BP 2020 (Pour mémoire)		BP 2021 Proposition	
	RAR 2019	Inscriptions nouvelles	RAR 2020	Inscriptions nouvelles
10 - Dotations, fonds divers et réserves		598 000,00 €		570 919,00 €
1068 - Affectation du résultat de fonctionnement		4 053 066,22 €		3 354 331,22 €
024 - Produits des cessions		310 700,00 €		538 300,00 €
13 - Subventions d'investissement	554 553,74 €	2 151 610,00 €	1 343 774,51 €	1 514 860,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (Cautions)		1 350,00 €		1 000,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 292 389,36 €		3 340 209,40 €
Total Recettes (hors OP D'ordre)	554 553,74 €	11 407 115,58 €	1 343 774,51 €	9 319 619,62 €
040 - Total Opérations d'ordre		466 705,00 €		468 361,00 €
- Amortissement		466 705,00 €		468 361,00 €
041 - Total Opérations patrimoniales		398 130,00 €		779 479,00 €
- Intégration des frais d'insertion et d'études		398 130,00 €		779 479,00 €
Total recettes d'investissement (avec Résultat)	554 553,74 €	12 271 950,58 €	1 343 774,51 €	10 567 479,62 €
TOTAL GENERAL		12 826 504,32 €		11 911 254,13 €

Informations complémentaires :

- Au chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves », sont enregistrés le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour une somme de 483 580 € au lieu de 530 000 € en 2020 et la taxe d'aménagement pour 45 000 € au lieu de 60 000 € en 2020 (au montant assez fluctuant d'un exercice à l'autre compte tenu du décalage dans le temps de la perception de cette recette par rapport aux chantiers concernés).
- Au chapitre 024 « Produits des cessions », sont comprises notamment les ventes suivantes :
 - Le site du Chatelet,
 - L'appartement situé rue de la Frênette,
 - Trois parcelles situées rue Denis Papin (pôle santé).
- Au chapitre 13 « Subventions d'investissement », les recettes sont liées aux travaux d'investissement 2021, principalement à la restauration de l'église Saint Jean Baptiste, aux opérations inscrites au programme Action Cœur de Ville (Création d'un campus connecté, aménagements place Jean Jaurès et Champs de Mars, création d'aménagements cyclables).

Dépenses d'investissement

Elles se composent notamment du remboursement des emprunts en capital (1 307 760 €), des immobilisations incorporelles, corporelles et en cours (5 125 888 €) ;

Un programme d'investissement soutenu :

Sont prévues, notamment pour les plus significatives, les opérations suivantes :

Programme Action Cœur de ville : 771 900,00 €

- Frais d'études (dont les honoraires d'architecte concernant la réhabilitation-restructuration de locaux commerciaux en centre-ville (*ex-commerces Pautigny, Chaffraix, Criton*))
- Création d'un campus connecté
- Premiers aménagements des anciens Moulins
- Poursuite des travaux pour la maison étape Eurovéloroute
- Aménagement d'espaces publics (*place Jean Jaurès et Champs de Mars*)

Transition énergétique et développement durable : 112 260,00 €

- Réalisation d'audits énergétiques pour les bâtiments communaux et le réseau d'éclairage public
- Aménagement de pistes ou bandes cyclables
- Installation d'un pigeonnier en centre-ville
- Acquisition de vélos à assistance électrique

Patrimoine bâti : 1 633 135,00 €

- 2^{ème} phase du programme de restauration de l'église Saint Jean Baptiste
- Fin des travaux d'aménagement de l'ex-école Lavaud (installations de boxe et de tennis de table)
- Travaux de mise en accessibilité du gymnase Roux
- Travaux de sécurisation du Centre Technique Municipal (*clôture, portail et alarme*)

- Travaux de mise en sécurité et de rénovation dans différents bâtiments scolaires
- Divers travaux de mise en conformité dans les bâtiments municipaux

Espaces publics : 213 240,00 €

- Création d'un espace sportif et de loisirs pour les familles sur le terrain d'aventures
- Travaux de réfection de la voirie communale (programme pluriannuelle suite au diagnostic de voirie)
- Extension du réseau de fibre optique pour le développement du numérique et de la téléphonie mobile au sein des équipements culturels de la Ville
- Mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite de la cour du Château Musée
- Travaux de chemisage du réseau d'évacuation des eaux pluviales rue d'Egreville
- Travaux d'aménagement sur le cours Balzac

Acquisitions foncières : 709 935,00 €

- Acquisition d'une parcelle située en secteur naturel chemin des Doyers (Safer)
- Acquisition d'une parcelle située impasse Joly
- Acquisition de logements au sein du Moulin Axiane

Autres services : 519 060,00 €

- Renouvellement des matériels et équipements
A titre indicatif : Solution Logiciel pour le Service Scolaire, matériel pour la Restauration Centrale et l'ALSH, mobilier et matériels informatiques pour les écoles
- Installation d'une sonorisation pour le Centre-Ville
- Budget participatif dédié aux conseils de quartier
- Aide à l'implantation commerciale
- Approbation du nouveau règlement local de publicité (RLP)

DEPENSES	BP 2020 (pour mémoire)		BP 2021 Proposition	
	RAR 2019	Inscriptions nouvelles	RAR 2020	Inscriptions nouvelles
16 - Emprunts et dettes assimilées	100,00 €	1 303 350,00 €	0,00 €	1 307 760,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	129 252,05 €	234 990,00 €	45 375,20 €	220 880,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	3 162,50 €	147 900,00 €	6 503,01 €	92 770,00 €
21 - Immobilisations corporelles	457 960,65 €	2 489 860,00 €	808 756,45 €	3 325 239,40 €
23 - Immobilisations en cours	412 078,53 €	1 694 064,36 €	353 527,35 €	1 487 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	1 300 000,00 €	1 950 590,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses (hors OP D'ordre)	2 302 553,73 €	7 820 754,36 €	1 214 162,01 €	6 433 649,40 €
040 - Total Opérations d'ordre		0,00 €		0,00 €
- <i>Travaux en régie</i>		0,00 €		0,00 €
041 - Total Opérations patrimoniales		398 130,00 €		779 499,00 €
- <i>Intégration des frais d'insertion et d'études</i>		398 130,00 €		779 499,00 €
Total dépenses (avec OP D'ordre)	2 302 553,73 €	8 218 884,36 €	1 214 162,01 €	7 213 248,40 €
001 - Déficit d'investissement reporté (Résultat cumulé)		2 305 066,23 €		3 483 943,72 €
Total dépenses d'investissement (avec Résultat)	2 302 553,73 €	10 523 950,59 €	1 214 162,01 €	10 697 092,12 €
TOTAL GENERAL		12 826 504,32 €		11 911 254,13 €

C'est donc bien dans un contexte budgétaire et réglementaire nettement perturbé par la persistance de la crise sanitaire, et de ce fait, encore contraint et toujours très incertain pour les collectivités locales que ce budget est présenté, avec la prudence qui s'impose dans les prévisions, tout en permettant la poursuite des réalisations qui avaient été décidées.